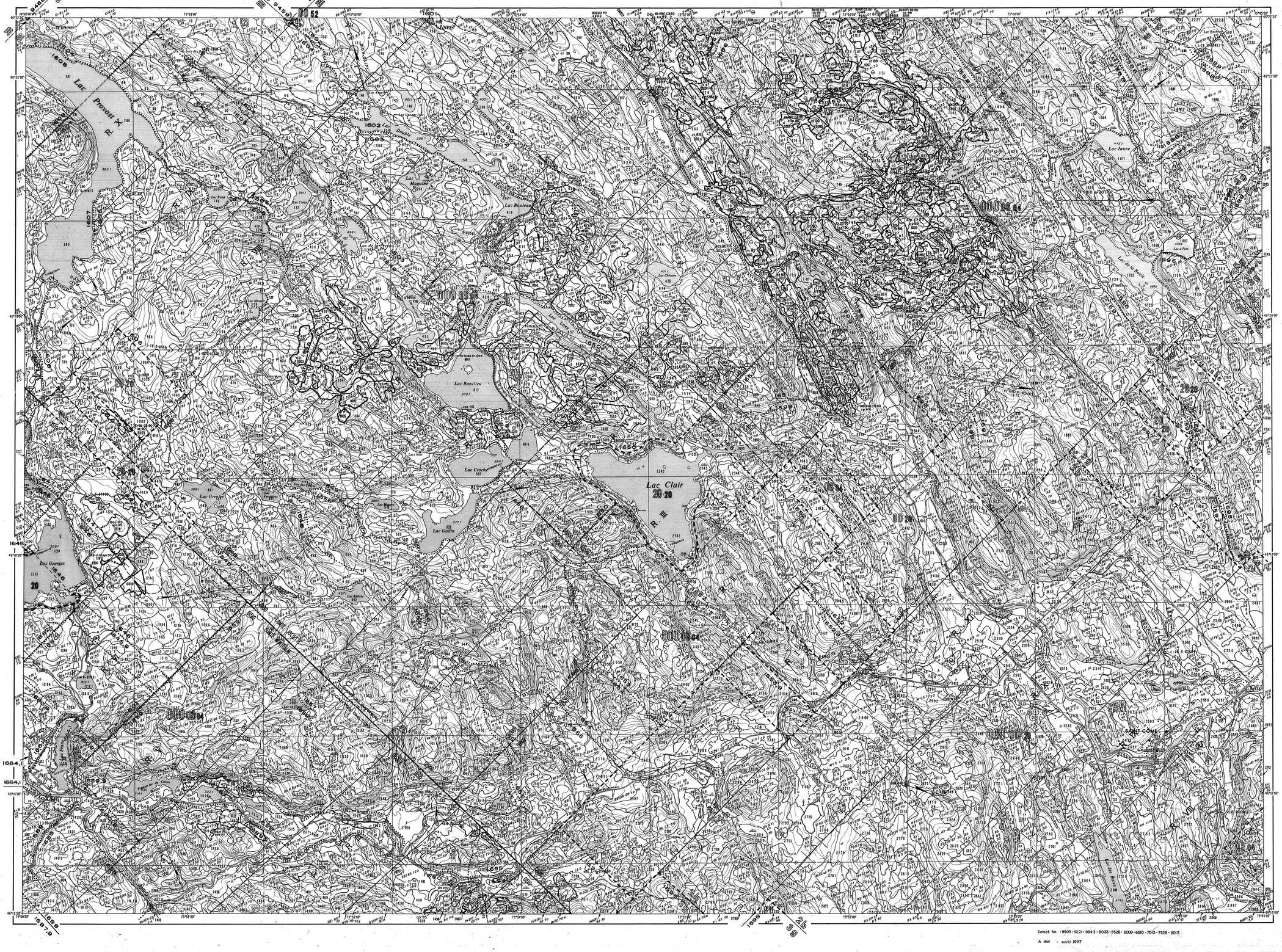

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURC
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FOR.
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0.5 1.0 1.5 2.0 2.5 3.0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal

Autoroute, route principale
Route secondaire : pavée, non-pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies fermées
Voie en construction
Voie d'abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Contour des peuplements
Contour des interventions

Lisière des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, épave
Ouvrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Conifères, zone urbaine dense
Piscine, réservoir d'eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de parcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées ..... ctr
Coupe avec protection de la régénération ..... cpr
Coupe avec réserves de semenciers ..... csr
Coupe à diamètre limite avec ensemencement ..... cdl
Coupe à diamètre limite ..... cdl
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir ..... dcd
Coupe par bandes ..... cpb
Dégrage partiel (dégrage en îlots) b10
Plantation à ravoirs mes ..... pr
Plantation en régénération ..... pr
Plantation de boutures ..... pbo
Ensemencement ..... ens
Ensemencement artificiel ..... ens
Récolte dans les lisières boisées (désormais libres) ..... ecl

N.B. Ces interventions s'ajoutent aux perturbations et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux
— à sapin et/ou épinette blanche
— à épinette noire et/ou épinette rouge
— à pin blanc et/ou pin rouge
— à pin blanc
— à pin gris
— à thuya (cèdre)
— à mélèze
— à pruche (plantation)
Pessière
— (épinette noire et/ou épinette rouge occupent plus de 75% de la portion résineuse)
— à épinette noire
— à pruche
— à pin blanc et/ou pin rouge
— à pin rouge
— à pin gris
— à sapin et/ou épinette
— (plantation d'épinette blanche)
— (plantation d'épinette noire)
— (plantation d'épinette rouge)
Sapinière
— (à sapin et/ou épinette blanche occupent plus de 75% de la portie résineuse)
— à thuya (cèdre)
— à épinette noire et/ou épinette rouge
— à pin blanc et/ou pin rouge
— à pin rouge
— à pin gris
— à pruche
— à mélèze
— (plantation de sapin baumier)
Pinède à pin blanc
— — — avec pin rouge
— — — et/ou rouge (s'il occupent plus de 75% de la portie résineuse)
— — — avec épinette noire
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec pin blanc et/ou pin rouge
— — — avec pin gris
— — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation)
Pinède à pin rouge
— — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — — avec pruche
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec pin blanc
— — — avec pin gris
— — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation)
Pinède à pin gris
— — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — — à thuya (cèdre)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — — à mélèze
— — — avec pin blanc et/ou pin rouge
— — — à pin rouge
— — — à sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation de Pin gris)
Cédrière
— (le thuya occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— à épinette noire et/ou épinette rouge
— à mélèze
— à pin blanc et/ou pin rouge
— à pin rouge
— à pin gris
— à sapin et/ou épinette blanche
— (plantation de thuya)
Prucheraie
— (la pruche occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— à thuya (cèdre)
— à épinette noire et/ou épinette rouge
— à mélèze
— à pin blanc et/ou pin rouge
— à pin rouge
— à pin gris
— à sapin et/ou épinette blanche
— (plantation)
Mélèzin
— (le mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— à thuya (cèdre)
— à épinette noire et/ou épinette rouge
— à pin blanc et/ou rouge
— à pin rouge
— à pin gris
— à sapin et/ou épinette blanche
— (plantation de mélèze européen)
— (plantation de mélèze japonais)
— (plantation de mélèze laricin)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGES (groupements et sous-groupements)

Mélangé d'essences tolérantes avec pin gris
— — — — avec pin blanc
— — — — avec pin rouge
— — — — avec pin gris
— — — — avec sapin
Bouleau à bouleau blanc avec épinette noire ou rouge
— — — — avec sapin
— — — — avec épinette noire ou rouge
— — — — avec pin blanc
— — — — avec pin rouge
Bouleau à bouleau jaune avec résineux
Feuillu d'essences tolérantes avec pin blanc
— — — — avec pin rouge
Peuplier avec sapin
— — avec pin blanc
— — avec pin rouge
— — avec épinette noire ou rouge
— — avec sapin
Chênaie rouge résineuse
Érablière résineuse
— à feuillus tolérants
— sur station humide

FEUILLUS (groupements)

Feuillu
— d'essences intolérantes
— d'essences tolérantes
— sur station humide
(plantation)
Bouleau à bouleau blanc et/ou bouleau gris
— à bouleau jaune
Peuplier
Chênaie rouge
Érablière
— à bouleau blanc et/ou bouleau gris
— à bouleau jaune
— à peuplier
— à feuillus d'essences intolérantes
— à feuillus d'essences tolérantes
Plantation de feuillus
— de bouleau jaune
— de peuplier
— de peuplier hybride
— de frêne d'amérique

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Jumelle

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement d'aéroport, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en bordure
Coupe partielle pied à pied
Coupe partielle plus épidémie légère
Chablis partiel
Épidémie légère
Brûlis partiel

DÉFOLIATION

Pour les tiges de sapin et épinette blanche mortes
⊖ 1 à 50 % ⊕ 51 à 99%

ORIGINE

Coupe totale
Brûlis
Chablis total
Épidémie sévère
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE:	
10 (ans)	0-20 ans	
30	21-40	
50	41-60	
70	61-80	
90	81-100	
100	101 et plus	

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30 (ans)	30-70 (ans)
90-30	30-90
90-50	50-90
90-70	70-90
100-70	70-100

FORÊT INÉQUIENNE

Jr (jeune inéquienne) Peuplé irrégulier dont la majorité des tiges sont d'un âge inférieur à 60 ans.
Autres peuplements : majorité des tiges sont d'un âge supérieur à 60 ans.
Vieux inéquienne Peuplé irrégulier dont la majorité des tiges sont plus de 60 ans.
Autres peuplements : majorité des tiges ont plus de 60 ans.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	1 (0m-4m)	2 (4m-8m)	3 (8m-12m)	4 (12m-16m)	5 (16m-20m)	6 (20m+)
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 61	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30 %	normal
Modérée	31 à 50 %	?
Forte	51 à 80 %	??
Abrupte	81 % et plus	???

Superficie minimale de parcelle : 0,5 ha.
N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

CODES D'IDENTIFICATION FORESTIÈRES

S1B1C1 cd 50 m 0 ⊕
— densité
— hauteur
— classe de pente
— perturbation
— classe de hauteur
— classe de densité
— sous genre d'essences
— groupement d'essences

R C1 cd 60 J21
— classe de perte
— classe d'âge
— origine
— classe de hauteur
— classe de densité
— type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. : GROUPE-CONSEIL ROCHE LTÉE.
SIGNATURE : Guy Rochette
CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. :
SIGNATURE :

Photographie aérienne : 1987
Carte forestière : Année de publication : 1988
Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 15/3/84, 1/11/87
Déclinaison magnétique : 15° ouest
Équidistance des courbes : 10 mètres

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative 6
Unité de gestion 62-1
Unité d'aménagement
Unité de sondage 20*

000°00'20"

Mode de tenure ou de gestion
Bloc d'aménagement
Concessionnaire ou autres
Bassin hydrographique 33 02
Bassin primaire
Bassin secondaire
Unité de gestion privée 631
Municipalité 58600*
Division de recensement
Municipalité
Cadastre
Parcelle 1609*
Région écologique 3g*
Municipalité régionale de comté M.R.C. 690 MATAWINIE

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

31-J-9	31-I-2	31-H-11	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
	N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
31-J-8	31-I-5	31-H-6	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
	N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
31-J-1	31-I-4	31-H-3	

31 I/5 S.O.

Compt. for. : 8903-9221-9543-5033-5526-6009-6510-7015-7529-8013

A Jour : avril 1997